# EAUX CLAIRES
le journal

Union de quartier
Eaux Claires
St Jean
Vallier

N°77

Juin 2019
N° ISSN 0980-2762


## Sommaire


Editorial ..... p.1
Brèves ..... p.2
Compte-rendu de l'assemblée générale ..... p.3
Réunion sur la Tranquillité Publique ..... p.4
Réunion sur la Propreté Urbaine
Planchas connectées au parc Bachelard ..... p.5
Le PLUi ..... p.6/7
Connaissez-vous les HABILES ? p.8/9
Visite de « UMICORE » ..... p.9
Organigrammes ..... p.10
Escapade Gallo Romaine ..... p.11
A votre service ..... p.12/13
Forum des Associations et des Initiatives ..... p.13
Les herbes folles
Patchwork ..... p.14
Le Parc Vallier ..... p.15
A480 ..... p.16/17
Rue aux enfants, rue pour tous.... p.18
Questionnaire ..... p.19
Moustique tigre ..... p.20


### Repères téléphoniques

- Police Municipale 04 76 46 74 97
- Police Nationale : 17
  ou le 04 76 60 40 40
- Police Secours : 17
- Mairie de Grenoble : 04 76 76 36 36
- Le Fil de la Ville : 0800 12 13 14
- Le Fil de la Metro : 0800 500 027

Appel gratuit d'un poste fixe

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- SOS Médecin 04 38 701 701
  7j/7 24h/24
- Médecins 7 sur 7 04 76 86 59 00
  7 jours sur 7 de 8h à 24h
- Urgences GEG
  Gaz 04 76 84 36 36
  Electricité 04 76 84 37 37

Consulter :
http://www.grenoble.fr/140-numeros-utiles.htm

## Éditorial

L'Union Des Habitants des Eaux-Claires a été créée il y a plus de 60 ans.

Elle est composée de bénévoles qui essayent d'oeuvrer pour que ce quartier reste un endroit agréable, où il fait bon vivre. Mais la tâche est lourde et nous sommes peu nombreux.

Fin 2018 s'est posée la question du renouvellement de la présidence. Personne s'étant portée volontaire, le CA a décidé de changer de gouvernance.

Nous avons donc proposé aux adhérents lors de l'Assemblée Générale de changer les statuts.

Dorénavant la Présidence sera collégiale.

Mais vis-à-vis des acteurs publics il fallait un(e) référent(e), je continuerai donc à "représenter" l'UDHEC.

Mais pour bien représenter ce quartier nous avons besoin de vos adhésions. C'est une source de revenus pour un bon fonctionnement: édition du journal, financement de fêtes, paiement de l'assurance, les frais divers et variés… Et, chose plus importante encore, cela nous permet d'avoir une forte représentativité et un poids plus important vis- à-vis de tous les interlocuteurs que nous sollicitons pour faire part de vos préoccupations.

Et nous avons aussi besoin de votre investissement. Si vous avez un peu de temps, des idées d'animation, des projets, des préoccupations venez nous rejoindre pour quelque temps ou ponctuellement pour une action particulière. Vous serez les bienvenus pour travailler avec nous.

Car comme dit un proverbe de l'Île de Pâques "Si tu veux arriver rapidement, vas y tout seul, mais si tu veux aller loin, allons tous ensemble".

Les vacances vont bientôt arriver, j'espère que pour vous tous elles vont rimer avec bonheur, soleil, découverte, repos, voyage, lecture, famille, amis, joie…

*Aline MEDINA,*
*Référente*

## Conseil d'Administration 2019

M. Yves BERRA
Mme Françoise BURATTO
M. Jean-Pierre CADOUX
Mme Yvette CHEMINAUD
M. Robert DARVES-BLANC
M. Jacques DESFOURS
M. Bernard EYMERY
Mme Nicole LESAGE
Mme Aline MÉDINA
M. Régis QUIBLIER
Mme Janine RICARD
M. Mohammed SI-TAYEB
Mme Stella SOTTA
Mme Roselyne TERRA
M. Sylvain TERRAZZONI
M. Daniel WŒHRN

**Pour nous joindre et mieux nous connaître :**
Permanence hebdomadaire le mercredi : de 10 h 30 à 12 h à l'ESPACE EAUX CLAIRES
35, rue Joseph Bouchayer
38100 Grenoble.
Tél. : 04 76 96 99 20
Courriel : udheceauxclaires@yahoo.fr - site : www.udhec38.com - Twitter : @UDHEC38
Retrouvez votre bulletin d'adhésion dans ce journal ou lors de notre rencontre à votre domicile.


- Directeur de publication : CA UDHEC 35, rue Joseph Bouchayer
- Rédaction : Commission communication
- Dépôt légal : 1er semestre 2019
- Tirage : 3 000 exemplaires
- Imprimerie : Imprimerie Notre-Dame 38330 MONTBONNOT Tél. 04 76 18 56 16

# Brèves

## Permis de construire

**Transformation d'un "entrepôt"** au 27, rue des Champs Élysées.

Ce projet consiste à transformer ce bâtiment en 3 logements, ainsi qu'en 1 garage en rez de chaussée (pour le stationnement d'un véhicule et des vélos). Cette opération se ferait à l'intérieur de l'enveloppe du bâtiment.

- De plus 2 garages au 32 et 34 rue des Champs Élysées seront attribués aux logements créés.

**Un tènement immobilier** va être édifié rue des Champs Élysées/rue Marbeuf/rue Alexandre Dumas.

Il sera constitué de 2 bâtiments. Le plus grand sur la rue Marbeuf (20,55 m hauteur au faîtage) ; le petit sur la rue des Champs Élysées (20,14 m hauteur au faîtage). Les deux sont R+5 (5ème étage en retrait).

- Les ''attiques'' ont 2 logements dans le grand immeuble et 1 dans le petit.
- Il y aura 27 logements en accession à la propriété plus 12 locatifs sociaux (dont 5 PLAI).
- Le 1er niveau de logement sera à 1,50 m de la rue.
- Il est prévu 33 stationnements en sous-sol, 2 locaux pour les vélos.
- Le trottoir rue Marbeuf sera élargi.
- Végétalisation : 1518 m² de surface totale à aménager, dont des jardins de pleine terre : 419 m².

## Coup de pouce !

Nous sommes un couple habitant les Eaux-Claires, et nous avons le projet d'ouvrir une épicerie de produits locaux et bio sur le secteur. Du bio, du local, du vrac, des bocaux ! Des ateliers, un espace convivial, un accueil chaleureux... nous ne manquons pas d'idées !

Nous réalisons actuellement une enquête afin de savoir si les habitants du quartier sont intéressés par ce projet. Voudriez-vous nous accorder quelques minutes de votre temps et répondre à notre questionnaire en ligne ?

Pour ce faire, flashez le code ci-dessous avec votre smartphone et vous aurez directement accès au questionnaire.

Ou bien, recopiez cette adresse directement dans votre navigateur : http://bit.ly/epicerieeauxclaires

Pour le commerce de proximité et pour plus de lien social dans notre quartier !

Nous vous remercions par avance de votre participation !

(nota : clôture de l'enquête au 30 juillet).

*Marie-Aude Latour et Sébastien Rosset*

Nous avons appris avec tristesse
le décès de **Jean POUSSARD.**

Il fut un fidèle adhérent de l'UDHEC, militant actif du quartier pour le maintien de la bonne qualité de vie de notre environnement.

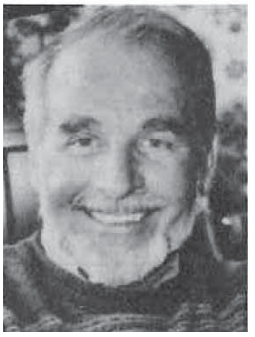


*Club Antinéa*
Fitness ● Body building
10, rue des Eaux-Claires
38100 GRENOBLE
Tél. 04 76 49 55 51

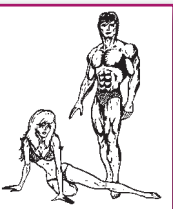

LA DIFFÉRENCE AVEC LE CLUB ANTINÉA C'EST :

- D'abord, une petite salle où règne la convivialité et où on s'occupe bien des clients, de leurs objectifs et de leurs problèmes (perte ou prise de poids, dos, etc...)
- Pour tous, bilan de santé avec examen morphologique et prise de mensurations.
- Cours d'ensemble dirigés permanents 8h par jour.
- Programme individuel personnalisé qui change chaque trimestre après reprise de mensurations.
- Climatisation en période de chaleur.
- Réduction aux scolaires, étudiants, couples, famille, sécurité et retraité (es).

***La devise du Club Antinéa:***
Du sérieux...
... des résultats

**Depuis + de 30 ans dans votre quartier**

*Christian Coiffure*
COIFF'MIXTE
*Spécialiste des mèches*
**C. Bœningen**
41, bd Joseph-Vallier - 38100 Grenoble & Tél. 04 76 96 82 60

RV DISTRIBUTION
***Vous livre à domicile !!! »***
***Des protections pour l'incontinence adultes***
*Sur simple appel de votre part, nous prenons un rendez-vous, nous nous déplaçons à votre domicile pour vous présenter nos produits et définir ensemble les articles les plus adaptés à vos exigences.*
**N'hésitez plus, appelez le *09 71 25 02 91***

# Compte-rendu de l'assemblée générale

L'assemblée générale des adhérents de l'UDHEC (Union Des Habitants des Eaux-Claires) a eu lieu le 20 mars 2019 à la salle Gali.

À 18h45 on ouvre la séance en présentant le rapport moral qui précise le fonctionnement de l'association en 2018.

**RAPPORT MORAL :**

L'assemblée Générale est plus tardive que les autres années. La raison en est l'élaboration des nouveaux statuts que nous allons vous soumettre durant cette réunion.

En 2018 nous avons, comme d'habitude, participé aux conseils d'administration de structures du quartier : Le Plateau, le Collège Aimé Césaire, Le Lycée des Eaux-Claires, la MJC des Eaux-Claires…. Ce partenariat est très important.

Nous faisons aussi toujours partie du CLUQ (Comité de Liaison des Unions de Quartier) ainsi que LAHGGLO (Les Associations d'Habitants du Grand Grenoble Lien et Ouverture).

Avec ces 2 structures nous avons travaillé sur :

- Le PDU (Plan de Déplacement Urbain), nous avons émis des avis (entre autres sur le stationnement)
- Et le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), sur ce document il va y avoir une enquête publique à partir du 1er Avril 2019 et ce pendant 54 jours.

Nous continuons aussi à être très vigilants quant à l'A 480. Nous veillerons à ce qu'il y ait le moins de nuisance possible, si ce projet voit le jour.

Nous travaillons bien sûr en liaison avec la Ville et la Métro.

En 2017 il y avait eu des réunions pour la sécurisation du square du 8 Mai 1945 et ce projet s'est concrétisé au printemps 2018.

La même chose a été faite en 2018 pour La Savane.Et c'est en 2019 que les travaux seront effectués.

Nous avons participé au choix d'une fresque qui sera peinte en 2019 ou 2020 sur un mur du gymnase Pegoud.

Nous avons participé à 1 réunion sur la sécurité avec Mme. Martin (1re adjointe), Mme Lemoine (adjointe déléguée au secteur 3), les Polices Municipale et Nationale, une représentante de la Métro qui s'occupe de la voirie.

Il y a aussi eu une réunion importante avec le responsable du service propreté pour essayer de trouver des solutions aux problèmes de nettoyage.

Nous avons fait un tour de quartier avec : Mme. Lemoine, différents membres des services techniques de la ville et de la Maison des Habitants. Des habitants nous ont accompagnés.

Certains d'entre nous ont participé aux visites en vélo du secteur 3. Les 2 visites proposées par la municipalité avaient pour but de repérer les endroits qui pouvaient poser problème dans le cadre de la cohabitation : piétons, vélos, autos ; une signalétique absente, insuffisante ou incompréhensible, la dangerosité de certains lieux.

Nous avons attiré l'attention de la Métro sur la dangerosité de certaines rues et il va y avoir quelques aménagements pour essayer de ralentir le trafic.

Il y a eu aussi une réunion d'information sur la fibre optique organisée avec "Orange".

Mais il y a eu aussi quelques festivités :

- Avec le PAGI et d'autres associations du quartier: les crêpes, les bugnes, la galette des rois, le repas de la fête des Mères et de Noël.
- Des lotos et des repas partagés.
- Un concours de dessins pour petits et grands avec remise des prix à la bibliothèque.
- Et bien sur le voyage que nous organisons avec une aide financière du FPH (à Grignan).
- Il ne faut pas oublier notre participation à la brocante des Eaux-Claires et au Forum des Associations.

En 2018 nous n'avons pas pu organiser une fête de quartier, c'est pourquoi nous avons fêté la musique le 21 Juin en faisant venir l'orchestre Kristal Domino qui anime généralement nos manifestations.

Le RAPPORT MORAL est adopté à l'unanimité.

Le trésorier expose et commente le rapport financier dont le solde positif est de : 2 497€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le trésorier présente ensuite le budget prévisionnel 2019 pour un montant de : 7 200 €.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

N'étant pas candidate à un nouveau mandat, je vais vous présenter les nouveaux statuts de l'association dont la principale modification porte sur l'alternative suivante :

Le Conseil d'Administration (CA) peut choisir entre :

**A** Soit d'assumer ses pouvoirs de façon collégiale

**B** Soit de déléguer une partie de ses pouvoirs à un BUREAU

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Comme dans les anciens statuts : CA de 30 membres maximum, élus en Assemblée Générale (AG) à la majorité relative, à bulletin secret pour une durée de 3 ans.

Tous les candidats sont élus.

Puis nous avons présenté les animations prévues pour 2019 (dont le voyage annuel fixé au vendredi 17 mai à Saint- Romain en Gal).

DÉBAT concernant le quartier des EAUX-CLAIRES.

**1** Mauvais état de la voirie, en particulier un nid de poule rue Joseph Bouchayer : Il est conseillé d'appeler le Fil de la Ville au : 08 00 12 13 14.

**2** La portion de la rue des Eaux-Claires, comprise entre la rue du Dr. Schweitzer et la rue Aimé Césaire va être refaite (travaux prévus pour une durée de 1 mois à partir du 18 mars) Plantation de 7 arbres.

**3** Projet "Rue aux Enfants, rue pour tous" : Cette initiative vise à redonner de la vie à une rue circulante en encourageant sa fermeture à la circulation motorisée de façon temporaire et récurrente. L'objet est d'inciter les usagers à investir spontanément une rue repensée en faveur du piéton.

L'UDHEC était défavorable à ce projet.

**4** Projet ACTIS rue Ronserail : Pour le moment nous n'avons pas d'autres renseignements.

**5** Non respect du sens interdit de la rue Alexandre Dumas… Et pas uniquement dans cette rue.

**6** Parking-Relais Catane : géré par le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) : Un éventuel changement de fonctionnement est à l'étude depuis plusieurs années….

**7** À 20h00 le débat est clos. Nous continuons à discuter pendant le pot de l'amitié.

Pour pouvoir consulter les nouveaux statuts :

http:gfoll.udhec38.com/download/1 STATUTS UDHEC CA 4mars19 ws 1038596529.pdf

*B. Ferrand / A. Médina*

# Réunion sur la Tranquillité Publique

## du jeudi 14 juin 2018 à l'Hôtel de Ville

**Présents :**

**Ville de Grenoble :**
Mme. É. Martin (1ère Adjointe), Mme. L. Lemoine (Adjointe déléguée au secteur 3), Mme. B. Wagnon (Directrice de territoire Secteur 3), Mr. J-L. Cury (Service Prévention Délinquance- SPD), Mr. Chikirou (SPD)

**Métropole :**
Mme. V. Chirez (Direction Environnement et Cadre de Vie)

**Polices :**
Mr. F. Vidal (Police Nationale), Mr. T Salvayre (Police Municipale)

**Membres du CA de l'UDHEC :**
Mme. J. Chauvel, Mme. A. Medina, Mme. R. Terra, Mr. M. Chauvel, Mr. R. Darves-Blanc, Mr. J. Desfours, Mr. B. Ferrand, et une dizaine d'habitants des quartiers Eaux-Claires et Rondeau-Libération.

**Contexte :**
L'UDHEC a demandé à Mme. É. Martin l'organisation d'une réunion avec la Police Municipale et la Police Nationale pour parler de la tranquillité et de la sécurité publique dans le quartier des Eaux-Claires. Mme. É. Martin a accepté et a proposé de faire participer Mme. V. Chirez pour aborder les études d'aménagement de voirie qui peuvent aussi contribuer à l'apaisement des rues.

**Déroulé :**
La séance a débuté à 18h00 sous la présidence de Mme. É. Martin (1ère Adjointe, en charge du Parcours éducatif et de la Tranquillité Publique).
Après un rapide tour de table de présentations des participants, la présidente de séance a exprimé le voeu de donner d'abord la parole aux policiers, puis à la représentante de la Métro. Vœu n'ayant pas pu être totalement exaucé, tant les habitants étaient impatients d'apporter leurs témoignages, de faire part de leurs nombreuses doléances, mais aussi de leurs propositions.

**A - Rodéos motorisés :**
En voitures ou à 2 roues, leur nombre a explosé depuis 2016 !
Ils se produisent, notamment sur des grands axes comme l'avenue Rhin et Danube, rue des Eaux-Claires, rue Docteur Schweitzer, rue Anatole France ou boulevard Salengro, mais aussi dans les parcs ou squares.
Des courses nocturnes à grandes vitesse sont même organisées sur le cours de la Libération et du Général De Gaule, en toute… tranquillité et apparente impunité!
Sans se lasser, il faut cependant continuer à appeler le 17, tout en sachant que la police poursuit les contrevenants si il n'y a pas de risque d'accident, voir de sur-accident avec les passants. A donc été mentionné comme écrit dans une circulaire ministérielle, l'indispensable "discernement" du fonctionnaire de police… 102 véhicules à 2 roues ont été confisqués en 2017 dans l'agglomération. Actuellement pour la confiscation des automobiles, la police nationale travaille en étroite collaboration avec les agents du fisc, la douane, les loueurs de voitures…
Le commandant de police a aussi rappelé :

- Chaque appel au 17 est enregistré.
- Le numéro est départemental.
- Il reçoit de 300 à 400 appels par jour, avec une concentration entre 16h00 et 1h00 du matin.
- Avec la technologie actuelle, pas de décompte possible pour les appels provenant seulement des Eaux-Claires.

L'examen de la proposition de loi de "renforcement de la lutte contre les rodéos motorisés" qui devait avoir lieu à l'Assemblée Nationale le 7 juin 2018, a été repoussé à une date ultérieure.
Adoptée, cette proposition de loi permettra(it) une "confiscation des véhicules sans décision judiciaire".

**B - Cambriolages et vols :**
Plusieurs chiffres ont été donnés dont celui des interventions de la police nationale aux Eaux-Claires : 550 en 2017 contre 579 en 2016.
En hausse : les vols à l'arraché (de 4 à 12), les vols à la tire (de 43 à 48).
En baisse : Les cambriolages (de 32 à 26), les vols de véhicules (de 31 à 24).
En hausse aussi : les refus d'obtempérer…

**C - Trafic de drogue :**
Il y a 15 points de "deal" répertoriés dans la ville grâce au travail de la police il y a eu de nombreuses saisies de produits illicites en 2017.

**D Prostitution :**
Il convient de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un délit.
Cependant, la législation pénalise le "client".
En 2017 zéro verbalisation car le flagrant délit est difficile.
Une campagne de sensibilisation des "clients", par voies d'affiches a été menée par la Ville de Grenoble…
La police nationale gêne "le travail" en patrouillant.
À la police municipale, il y a un référent qui est en lien avec la Préfecture et en contact avec des associations pour proposer des parcours de sortie de la prostitution à ces jeunes femmes. Elles sont toutes majeures et en règle administrativement (contrôles faits par le police nationale régulièrement).

**E - Stationnements gênants :**
Il convient d'appeler la police municipale au N° : 04 76 46 74 97 pendant les horaires de service de la police municipale : de 7h30 à 19h00 (les policiers terminant leur mission par de tâches administratives).
Cas particuliers des abords des écoles où la police municipale est particulièrement vigilante dans le créneau horaire de 8h00 à 8h20, mais n'a pas les effectifs lui permettant d'être présente partout, dans toutes les écoles et à la même heure.

**F - Barbecues sauvages :**
Ils concernent tout particulièrement le parc de La Savane. 140 patrouilles de la police municipale depuis le 01/01/2017 et pas de constat d'infraction.

**G - Chiens non tenus en laisse :**
Ordre a été donné de ne plus faire de "rappel à la loi", mais de verbaliser les maîtres irrespectueux, de tout âge.

**H - Tags :**
Chacun a pu en constater la prolifération dans le quartier dont l'un des derniers en date, rue des Eaux-Claires : "La police est une frontière" (sic). La ville les enlève régulièrement, la priorité est donnée pour les tags insultants et nominatifs.

**I - Études d'aménagements :**
Mme. V. Chirez à l'aide d'un diaporama, a présenté des pistes de travail en prévenant d'abord : "L'aménagement ne résout pas tout !".

- Rétrécissement de la voie du boulevard Salengro pour apaiser réellement la vitesse.
- Aménagements des rues des Eaux-Claires, André Rivoire (réfection chaussée).
- Idem pour la rue Anatole France, au niveau de l'école, en lien avec le projet pré-sélectionné du budget participatif 2018 : "traverser la rue en toute confiance".
- Pose d'un radar pédagogique rue des Eaux-Claires, avant Guynemer.
- Test de suppression du feu tricolore au carrefour rues Bouchayer et Eaux-Claires. Les habitants présents sont unanimement contre cette proposition.
- Rien de prévu pour la partie nord de l'avenue Rhin et Danube entre Catane et Anatole France.
- Éventuelle suppression du stationnement aux abords de la CRS 47 en lien avec Vigipirate.

Fin de la réunion à 20h40.

**Depuis cette réunion :**
La loi de "Renforcement de la lutte contre les rodéos motorisés" a été adoptée à l'Assemblée Nationale (loi du 3 août 2018 Nº 2018-701)
La Circulaire du 3 Septembre 2018 de Mme la Garde des Seaux, ministre de la Justice, la complète.
Désormais considéré comme un délit, le rodéo est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.
Ces peines peuvent être aggravées selon les circonstances.

*B. Ferrand / A. Médina*

# Réunion sur la Propreté Urbaine

## du 09 juillet 2018 à la MDH Anatole France

**Présents :**

**Service de Propreté Urbaine (PU) :**
Mr. C. Comito (chef de service), Mr. A. Di-Pasquale (Responsable Secteurs 1 et 3)

**Cellule Proximité :**
S. Chretiennot (Responsable de la Cellule dépendant de la Direction Environnement et Cadre de Vie de la ville de Grenoble)

**Membres du CA de l'UDHEC :**
Mr. R. Darves-Blanc, Mr. B. Ferrand, Mme. A. Medina

**1 - Objet de la réunion :**
À l'initiative de l'UDHEC, cette réunion faisait suite à celle ayant eu lieu le 23 septembre 2016 (c.f. pages 5 et 6 du journal de l'UDHEC N° 73). L'objectif était de connaître le fonctionnement actuel.
Il y a 225 agents répartis en 2 équipes.

- Équipe du matin de 6 heures à 13 heures, 80% du travail est fait entre 6 heures et 9 heures.
- Entre 12h30 et 19h, environ 20 agents interviennent sur les marchés (jusqu'à 15h00), et les cours des écoles le mercredi après-midi et après les cours.
- Le taux d'absentéisme est descendu de 10% à 4%.
- Les agents de la Propreté Urbaine sont désormais équipés de gilets de couleur orange, permettant ainsi de les distinguer de ceux de la Métropole qui sont jaune.
- Les véhicules sont de plus en plus des véhicules électriques.
- La création d'une ''Cellule Propreté Participative'' a été effective en 2017. Elle concerne principalement des commerçants afin, par exemple de réduire le volume des mégots jetés sur les terrasses, ce par la pose et la distribution de cendriers.
- Déjections canines : il y a beaucoup d'espaces canins, et des distributeurs de sacs. Un éducateur canin peut intervenir pour aider les maîtres.
- Le nettoyage des pelouses du tram a été confié à une entreprise d'insertion..

**2 - Projet à court terme :**
Annoncée pour être mise en place avant 2017, une ''école de la propreté'', le sera finalement à la fin de l'année 2018. Il s'agira d'une ''formation sur 3 jours'' en interne, des ''nouveaux'' par les ''anciens''. Elle concerne tous les nouveaux agents.
Verbalisation à venir pour jets de mégots sur la voie publique.
Concertation en cours avec la Métro pour que la compétence des encombrants revienne à la Ville de Grenoble.

**3 - Projet à moyen terme 2019 :**
Inspiré du modèle Versaillais, une grille IOP* (Indicateurs Objectifs de Propreté)permettra d'évaluer la propreté ou la… saleté de l'espace public grenoblois. Il sera fait appel à l'UDHEC pour contribuer à la renseigner…
L'UDHEC remercie tout particulièrement le Chef du Service Propreté Urbaine pour sa disponibilité et ses explications clairement fournies.
Pour en savoir plus sur le Service Propreté Urbaine : www.grenoble.fr/431-nettoyage-et-proprete-urbaine.htm

*R. Darves-Blanc / B. Ferrand / A. Médina*

Depuis début juin 2019, désormais le traitement des dépôts sauvages d'encombrants sera traité immédiatement par une équipe d'agents de la Ville de Grenoble sur simple signalement par les habitants.
Le Fil de la Ville : www. grenoble-fr/389-le-fil-de-la-ville

# Planchas connectées

## au parc Bachelard

Des habitants avaient proposé l'implantation de barbecues dans les parcs dans le cadre des budgets participatifs 2017. Ce projet n'a pas été retenu par les Grenoblois.

Les membres du CCI 3 (Conseil Citoyen Indépendant du Secteur 3) ont décidé de financer ce projet avec l'aide d'autres CCI (il y a 6 CCI à Grenoble).

Depuis l'été dernier 3 planchas en libre service ont été installées dans le parc.
Il est très facile de les utiliser en téléchargeant gratuitement l'application ''Cooxy''. Tout est géré à partir d'un smartphone.

Un espace pique-nique a été installé par la Ville tout à côté.

# Le PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le plan local d'urbanisme intercommunal définit les règles de construction sur le territoire métropolitain . Il vise à remplacer les documents d'urbanisme applicables des 49 communes qui composent la Métropole (sur Grenoble il remplace le PLU).

La Ville de Grenoble a donné un avis favorable sur l'ensemble du dossier PLUi le 17 décembre 2018.

Une enquête publique sur ce projet a eu lieu entre le 1er Avril et le 24 Mai 2019.

Dans notre quartier le dossier d'enquête était consultable à la station de Mobilité, 15 Bd. Joseph Vallier. Chacun pouvait le consulter et formuler des observations et propositions éventuelles sur le registre papier, en numérique ou par voie postale.

À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête établira un rapport circonstancié relatant le déroulement de l'enquête.

Elle consignera dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, défavorables ou favorables sous réserves au projet PLUi.

Les conclusions de la commission d'enquête pouvant être consultées.

Au terme de cette enquête publique, le projet de PLUi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis, sera soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain.

## Enquête Publique - Avis des Associations CLUQ et LAHGGLO

**Le Comité de Liaison des Unions de Quartier (CLUQ) de Grenoble regroupe 17 associations d'habitants de la commune de Grenoble. L'association LAHGGLO regroupe environ 30 associations d'habitants et de quartier de l'agglomération grenobloise.**
**Associations loi 1901, elles s'organisent autour de trois objectifs : promouvoir la participation citoyenne, se former et s'informer, et participer aux projets de la commune et de l'agglomération. Elles abordent des sujets variés essentiellement centrés sur la démocratie locale, la participation, l'urbanisme et les déplacements avec l'objectif que les besoins et attentes des habitants soient entendus.**
**L'UDHEC fait parti de ces 2 associations.**

En préambule, le CLUQ et LAHGGLO reconnaissent qu'un travail important a été fait pour l'établissement de ce PLUi, avec une volonté forte et visible de faire s'entendre les différents intervenants politiques et techniques, même si, in fine, il reste des désaccords.

Nos associations observent que le retard pris par l'agglomération grenobloise en matière de documents intercommunaux de régulation territoriale, a amené :

- un effort important de la part des techniciens (homogénéisation, simplification)
- un travail en urgence qui n'a pas permis une concertation réelle dans la durée :
  - Consultation des habitants très tardive, du fait du refus de certains élus de transmettre dès le mois de juin 2018 (avant l'arrêté de septembre) les documents disponibles, empêchant tout débat sur les choix proposés,
  - Certains débats essentiels ont été noyés dans la masse (ex : stationnement) ou n'ont pas eu lieu (ex : densification, pollution Sud Grenoblois),
  - Pas d'aller-retour sur les propositions retenues, rejetées, ou en discussion,
  - Accès aux éléments du dossier seulement après le premier arrêté, ne permettant plus de débats avec les habitants,
  - Structure et rédaction complexe, avec de multiples renvois d'un thème à un autre, comportant des contradictions.

Pour pallier cela, le CLUQ et LAHGGLO souhaitent apporter des observations sur trois points qui concernent principalement Grenoble :

- La végétalisation
- Les hauteurs, implantations et gabarits
- Le stationnement

Avant de développer chacun des points, il faut noter qu'en schématisant on peut dire que les zones de l'actuel PLU ont été renommées et leur périmètre modifié de la manière suivante :

- La zone UM-A a été intégrée à la zone UA1 (avec la 1/2 de l'ex zone UM-B)
- La zone UM-B a été répartie entre la zone UA1, UBa, et UC1
- La zone UM-C a été répartie entre la zone UBa et UC1a
- La zone UM-E a été incorporée à la zone UC1a
- La zone UM-D est devenue la zone UD2
- La zone UE-C a été intégrée à la zone UC1a
- Les zones UE (A,B,C,D,E,F) sont devenues les zones UE (1 à 4) et UZ

### 1. La végétalisation

Sur Grenoble, pour les anciennes zones UM-A, UM-B, UM-E et UE, **il y a globalement une amélioration** avec une augmentation du % de pleine terre minimal exigible.
S'il est doublé dès le premier m² dans les zones UE et UM-E, pour les zone UA1, il ne devient vraiment significatif que pour des **parcelles supérieures à 1000 m²** (10% d'une parcelle de 1000 m² = seulement 100 m²).
**Par contre, il reste à l'identique** pour les ex-zones UM-C et UE-C (futures zones UBa et UC1a) dont il faut souligner qu'elles ne comportent que très peu de parcelles **de plus de 500 m²** constructibles (un rapide inventaire sur la zone UB de Berriat ne nous a permis d'en repérer qu'une soixantaine).
Ce qui conduira finalement à terme à préserver de toute construction que seulement 20% de la surface des parcelles et non 30% (le maximum quand la parcelle dépasse 2000 m².).

Dans la perspective du réchauffement climatique et particulièrement de la lutte contre les Îlots de Chaleur Urbains (ICU), ces améliorations nous semblent **globalement insuffisantes.**

Par ailleurs, les associations regrettent que les principes concernant les plantations d'arbres soient uniquement recommandés dans les OAP et souhaitent qu'ils soient intégrés au règlement (article 6.1 des règles communes ou des règlements de zones).

**Nous demandons donc que :**

- **les % de pleine terre (PT) minimaux exigibles pour tout permis de construire soient doublés.**
- **un tableau récapitulant, parcelle par parcelle, la surface de la parcelle, le % de Pleine Terre applicable à la parcelle et les m² de Pleine Terre minimal exigible, soit annexé au PLUI.**
- **un nombre minimal d'arbres plantés soit exigé par projet. Nous laissons aux services le soin de le calculer.**

### 2. Les hauteurs, implantations et gabarits

Dans le PLU actuel, si les rues qui bordent le projet ne sont pas « marquées » au Plan des Formes Urbaines, la hauteur du futur bâtiment ne peut pas excéder la largeur de la rue, quelle que soit son implantation dans la parcelle (sur rue ou en retrait).

Dans le futur PLUI, les hauteurs sont toujours fonction de la largeur des rues, mais augmentent à mesure qu'on se recule à l'intérieur de la parcelle (avec un maximum de 20 m dans la plupart des zones). Par ailleurs, dans les zones UB dans lesquels se situent beaucoup de terrains à bâtir, le nouveau PLUI donne le droit d'implanter son bâtiment contre toutes les limites de son/ses voisins sans aucune contrainte de hauteur.
La conséquence de ces changements importants est que, malgré la limitation à 20 m au faîtage-acrotère (R+5), il pourrait y avoir une augmentation des m2 construits entre 10 et 20 %.

Il faut noter que les Orientations d'Aménagement Programmées, non contraignantes, ne permettront pas de limiter les excès.

**Le CLUQ et LAHGGLO demandent donc que les règles du PLU actuel de Grenoble concernant les limites séparatives soient reconduites.**

Par ailleurs, une réflexion doit être menée pour réglementer la construction des toits plats, de façon à empêcher la prolifération des insectes nuisibles (moustiques).

### 3. Le stationnement

A Grenoble, le nouveau PLUi propose pour la zone au Nord des Gds boulevards :
- de réduire à 0,5 le nombre de places exigibles par logement en accession privée
- de réduire à 0 le nombre de places exigibles par logement social
- idem pour les résidences universitaires.

Et pour la zone au sud des Gds Boulevards :
- pour l'accession privée, le nombre est ramené à grosso modo un peu moins d'1 place/logement.
- pour les logements sociaux hors PLAI à 0,5 et 0,7 place/logement selon la distance au tram.
- pour les résidences universitaires, 0,15 et 0,3 place/logement selon la distance au tram.

Ces baisses ne correspondent pas au taux de motorisation actuel des ménages de Grenoble.

La réduction drastique des normes de stationnement a déjà été expérimentée sur le quartier de la Presqu'ile. En 2010, à la suite d'une Révision simplifiée du PLU (annulée 2 ans plus tard), un certain nombre de permis ont été accordés sur à peu près les mêmes bases que celles qui nous sont proposées dans cette nouvelle version du PLU.

Cette expérience de réduction du nombre de places obligatoires dans les opérations immobilières s'est révélée être un échec causant toute une série de troubles dont la presse s'est fait l'écho.

Fort de cet exemple concret, nous pouvons affirmer que la baisse drastique des normes aura plusieurs conséquences néfastes :
- augmentation proportionnelle mécanique du nombre de m² constructibles sur une parcelle.
- augmentation de l'utilisation de l'espace public et de la pollution, du fait du pari très incertain sur la réduction de la motorisation globale des habitants,
- augmentation spéculative des prix des garages et parkings existants.

**C'est pourquoi nous demandons de revenir aux dispositions du PLU actuel.**

**La FRAPNA** juge sévèrement le PLUi. L'association de protection de l'environnement émet un certain nombre de critiques, entre autres sur l'accroissement de l'artificialisation des sols.
Dans cet avis de 15 pages elle fait aussi des propositions.

Maison LENOIR
Fondée en 1942

**Boulangerie Pâtisserie Traiteur**

*Pause-café - Pause déjeuner*

*Martine Lenoir*
*06 21 09 72 70*

15, Avenue Rhin et Danube - 38100 Grenoble
**Tél. : 04 76 49 80 68**

# Connaissez-vous LES HABILES ?

## ou :
## Habitats Isérois Libres et Solidaires

*Le 26 Mai 2018 et à l'occasion de ses 10 années d'existence, l'Association Les HABILES nous proposait une journée de découvertes, de rencontres et d'échanges sur l'**HABITAT PARTICIPATIF.** Nous avons voulu présenter rapidement cette Association à nos lecteurs et nous avons rencontré Mme Brigitte FROC, une des membres du Conseil d'Administration des HABILES !*

### *Chère Madame, l'Habitat Participatif … qu'est-ce que c'est exactement ?*

Le plus simple, c'est que je reprenne ce que nous avons écrit sur nos documents !

Il s'agit d'une démarche par laquelle des citoyens **se regroupent pour concevoir et gérer ensemble leur habitat.**

Cet habitat est composé de logements privatifs, mais aussi d'espaces partagés (salle commune, chambre d'amis, buanderie, atelier, jardin …)

Le but ? **C'est de créer un lieu de vie conforme à ses besoins et aspirations, de mettre en commun** des espaces, des équipements et de vivre de façon **plus conviviale et plus solidaire** avec ses voisins !

### *Créer une vie plus conviviale avec ses voisins … pas toujours évident ?*

C'est vrai et ça nécessite d'adhérer à certaines valeurs et de vouloir les vivre !

**Solidarité, partage, convivialité, ouverture sur les autres, mutualisation des moyens …** voilà quelques unes des valeurs qui sont nécessaires … mais que nous vivons déjà plus ou moins ensemble : pensez par exemple à la Fête des Tuiles, de la Musique, à la Fête des Voisins dans nos immeubles ou encore à la Fête du Quartier que l'UDHEC organise chaque année… autant d'occasions de nous rencontrer, de nous connaître mieux et de nous « éclater » ensemble, n'est-ce pas ?

Sans parler, bien sûr aussi, des rencontres familiales à l'occasion d'évènements joyeux (baptêmes, mariages), ou parfois, douloureux, et qui peuvent marquer nos relations et nos vies.

### *En pratique, comment se crée et s'organise un Habitat participatif ?*

Les groupes d'habitants se forment soit par le regroupement d'amis, soit par la rencontre de personnes intéressées via le réseau d'adhérents ou de sympathisants de notre association.

Chaque groupe définit son projet collectif et choisit le modèle juridique qui lui convient *(copropriété, SCI, SCIA, coopérative d'habitants …)*. Il peut prendre en charge lui-même l'ensemble de l'opération *(auto-promotion)* ou faire appel à un opérateur professionnel *(promoteur, bailleur social …)*. A noter que cela ne concerne pas que des propriétaires !

Dans tous les cas, les personnes participent à la conception de leur habitat et établissent des règles qui vont régir son fonctionnement.

Compte tenu de la complexité de ces projets, les groupes ont souvent recours à un accompagnement extérieur : c'et l'une des missions de notre Association.

### *Comment intervient votre Association ?*

Notre Association « Les HABILES » a été crée en 2008 **pour favoriser la création et la réalisation de projets d'habitat participatif en Isère.**

Elle intervient auprès de groupes de citoyens porteurs de projets de ce type, auprès des collectivités, des organismes HLM, mais aussi auprès du Grand Public, par exemple par des actions de sensibilisation comme cette journée du 26 Mai 2018.

En fait, l'association Les HABILES agit sur trois axes :

- Par **des actions de sensibilisations** comme celle que je viens d'évoquer.
- P**ar des actions auprès des Elus locaux et des Bailleurs Sociaux** pour faciliter le développement de l'Habitat Participatif pour tous, en achat ou en locatif.
- **Par des interventions auprès de groupes de citoyens porteurs de projets « participatifs »** afin de les aider à faire aboutir leur projet.

L'intervention de l'association LES HABILES auprès des personnes vise aussi à construire une dynamique collective et **une culture d'habiter ensemble** nécessaire pour surmonter les difficultés futures et concilier les différents modes de vie.

Cela peut se traduire par l'élaboration d'une charte de bon voisinage acceptée par tous les membres du groupe.

### *Un mot, chère Madame, sur la composition de votre Association …*

Elle est **collégiale**, c'est-à-dire sans président, ni trésorier … mais composée simplement d'Administrateurs *(au nombre de 6 à 8)*, de 2 Salariées et d'Adhérents *(individuels, groupes d'habitants ou professionnels)* : 92 adhérents au total en 2018.

- En France, plus de 150 projets ont vu le jour, dont une vingtaine dans notre département.
- Actuellement, chez nous en Isère, 2 projets sont en cours de réalisation et une dizaine à l'étude.

Enfin, sachez que LES HABILES sont membres actifs de réseaux nationaux, comme, entre autres, *« La Coordin'action Nationale des Associations de l'Habitat*

*Participatif »* … voyez donc que vous pouvez nous prendre au sérieux !

D'ailleurs, vous auriez pu visiter plusieurs réalisations sur Grenoble et sa région, y compris dans le quartier des Eaux Claires avec *« Au Clair du Quartier »*, rue des Champs Elysées ou *« La Salière »* rue Docteur Vaillant et interroger leurs habitants pour connaître leur opinion !

***Et si l'expérience nous tente … ?***

Ah, si vous voulez en connaître davantage, alors vous pouvez :

- Consulter notre site Internet : www.leshabiles.org avec des informations, des petites annonces, le programme des événements sur l'Habitat Participatif.
- Nous contacter : *Association LES HABILES – 88 rue Anatole France 38 100 Grenoble*
  04 82 53 19 62 (contact@leshabiles.org)
- Nous retrouver, chaque mois, à la Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère *(5 place Bir-Hakeim – Grenoble)*, pour des Ateliers-rencontres thématiques comme :
  *« l'Habitat participatif et la vie de quartier »*, ou bien *« Monter un projet avec un opérateur professionnel »* ou encore *« Gérer les conflits au sein d'un groupe ».*

*Merci, chère Madame pour ce temps que vous nous avez consacré et bravo pour ce beau travail social et humain, tout à fait dans la ligne du grand Saint-Exupéry qui rappelait que « Les hommes construisent trop de barrières et pas assez de ponts ! »*

*Jacques Gentil et Jacques Desfours*

# VISITE de « UMICORE »

## par des habitants des EAUX-CLAIRES

Depuis le début de l'année 2018, l'enseigne d'UMICORE a remplacé celle d'Eurotungstene dont la vente par le groupe minier et métallurgique Eramet avait pris effet le 3 avril 2017.

Invité par UMICORE, un groupe d'habitants dont la présidente de l'UDHEC, a été reçu le mercredi 10 octobre 2018 de 16 h à 18 h par M. Benjamin SCHMOKER, directeur général de l'entreprise et trois de ses employés, au 54 de l'avenue Rhin-et-Danube à Grenoble.

En premier lieu, une présentation de l'entreprise a été faite à l'aide d'un diaporama (en anglais), mais commenté à quatre voix (en français). Dont il ressort principalement que, prenant la suite de sa devancière dont elle était plus complémentaire que concurrente :

- Production de poudres métalliques (non explosives !) pour pouvoir fabriquer des outils devant résister à l'usure, utilisés dans de multiples secteurs industriels (autos, avions, BTP, etc.),
- Débouchés : 75 % des ventes en Europe dont 10 % en France,
- Effectif 2018 : 108 employés (117 en 2015), plus divers stagiaires chaque année,
- Chiffre d'affaires annuel : environ 45 M€.
- Investissements : 1 M€ / an,
- Usine classée Seveso, seuil haut, recevant donc de régulières visites de la DREAL et des pompiers pour des exercices,
- Triple certification ISO9001, ISO14001 et OHSAS18001.

En second lieu, une courte visite des locaux de l'usine métallurgique s'est déroulée en passant notamment par la salle de contrôle et de surveillance, ainsi que par le laboratoire de recherche et développement …

Pour en savoir plus :

http://www.umicore.fr/

Jacques Desfours - Bruno Ferrand

# Organigrammes

## • Direction de Territoire 1

Direction de Territoire
**Valérie CHENEVIER**

Une assistante
**Maryline BONNAMY**

Un chargé de concertation
**Abdelkader BERHAIL**

**MDH Chorier Berriat**
1 Directeur MDH
**Matthieu WARIN**

| Accueil / Accès aux droits<br>Un coordonnateur Accueil<br>**Emmanuelle HEHN** | | Développement Social | | |
|---|---|---|---|---|
| 2 Référents Accueil | **Evelyne NEYROZ**<br>**Chantal BARRAL BARON** | 1 ADL | **Véronique VIC** | |
| + 50% secretariat | **Sabrina EL OUARDANI** | 1 Référent Famille | **Sylvie DEL CONSOLE** | Familles |
| 2 Secrétaires d'Accueil | **Nathalie VIZZINI**<br>**Keltoum HASSOUN** | 1 Ecrivaine Publique<br>1 Animatrice ASL | **Sylvie AUCEJO**<br>**Agnès ROCHE** | Accès aux droits |
| 3 Agents d'entretien et de restauration | **Rachid MALEK**<br>**Isabelle MOLLIET**<br>**Valérie MAZZOLENI** | 1 Responsable PAGI<br>1 AAGI<br>1 ASPA référente<br>1 ASPA<br>1 AAGI | **Louis RENAUD**<br>**Marie HOLST**<br>**Catherine MEIDINGER**<br>**Isabel ALGOUD AVILA ORTUNEZ**<br>**Meriem KHOUTIR** | Personnes Agées<br>ESPACE PINAL |

**ASSOCIATION**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Comptable<br>1 Secrétaire 50% | **Thierry MONJO**<br>**Sabrina EL OUARDANI** | 3 Animatrices<br>*+ Animateurs CLSH Occasionnels* | **Astrid LIGIER**<br>**Camille LAPRAY**<br>**Mireille VENUAT** | Enfance<br>DS |

## • Direction de Territoire 3

Direction de Territoire
**Bénédicte WAGNON**

**MDH Anatole France**
Directeur(rice)

**Pôle développement social**

Agents de Développement Local
Clémentine FAJOLLE
Emma LEGRAND

1 Référente famille

1 Ecrivaine publique

1 Adulte relais

**Pôle accueil et accès aux droits**

**Coordinatrice accueil**
**Laurence PAVESE**

1 Assistant administratif

2 Référentes accueil

1 Adulte social

3 Agents d'entretien

**PAGI**
**Espace Buchayer**

**Responsable**
**Marie-Aimée MARTIN**

1 AAGI

1 ASPA

**Espace de Vie Sociale (EVS)**

1 Animatrice socio-culturelle

# Escapade Gallo Romaine

## Vendredi 17 mai 2019

Comme chaque année depuis 2011 l'UDHEC organise avec l'aide du FPH (Fonds de Participation des Habitants) une sortie culturelle et de découverte.

Cette année nous avons choisi comme thème l'époque Gallo Romaine dans la région.

Ce vendredi 17 mai 48 personnes étaient présentes au départ à 8 heures rue Joseph Bouchayer, en direction de St Romain en Gal (Vienne) pour découvrir le magnifique Musée Gallo Romain édifié à l'emplacement d'une maison d'habitation Romaine, la visite guidée s'est effectuée en 2 groupes ce qui nous a permis d'admirer les grandes mosaïques et différents objets de la vie quotidienne d'une cité Romaine au premier siècle de notre ère avec les commentaires de nos guides.

Ensuite nous déjeunons au restaurant « La table de César » juste à côté du Musée, moment convivial et de retrouvailles pour certains et pour d'autres qui venaient pour la première fois de faire des connaissances. Vers 14 heures le car reprend le groupe en direction de Lyon pour faire une promenade commentée en bateau sur la Saône au pied de La Basilique de Fourvière en direction de l'île Barbe pendant 1 heure de navigation défileront sous nos yeux quelques immeubles emblématiques de Lyon.

Le retour se fera par le village de Chaponost avec un arrêt sous la pluie et c'est la découverte des vestiges de l'Aqueduc du Gier qui alimentait Lyon (Lugdunum) en eau potable construit au 1er siècle après J.C. d'une longueur de 86 km avec un débit estimé a 15 000 m$^3$ jour, puis le retour à Grenoble (animé par quelques chansons) arrivée vers 19 heures 30.

*Régis Quiblier*

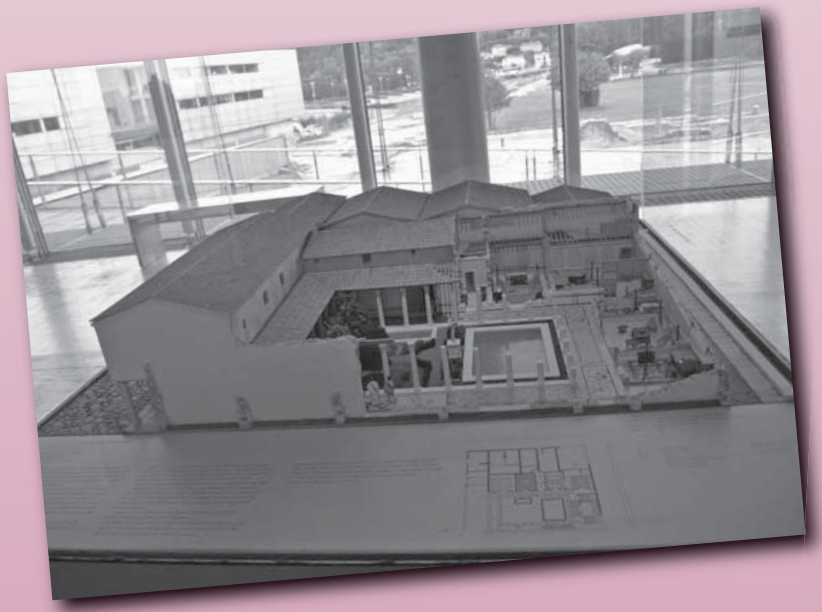

# RESSEMELAGE DRAC

**REPRODUCTION TOUTES CLÉS**
**CORDONNERIE "Gravure" tampons**

***53, boulevard Joseph Vallier - Tél./fax : 04 76 96 52 28***

# Christine coiffure

**femmes • hommes • enfants**

***Nouvelle équipe***
***Prix intéressants***

OUVERTURE
Mardi, jeudi, vendredi de 9 h 00 à 18 h 30 non stop
Samedi de 8h30 à 17 h 00 non stop
Fermeture le mercredi

2 rue Henri Moissan
38100 Grenoble - Tél. : 04 76 96 17 80

**PRIX SPECIAL ETUDIANTS**

# La Boucherie des Grands Boulevards

Boucherie Rémy
La tradition au Naturel

***Congés annuels : du 27 juillet au 20 août 2019***

**www.boucherie-remy.fr**

Ouverture du mardi au dimanche midi de 7 h 00 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 30
***56, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE • Tél. 04 76 96 36 92***

# Crédit Mutuel des Eaux Claires

***La banque à qui parler***
***au service du quartier***

Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi 8h30 - 12h/13h00 - 17h30
samedi 8h30 - 12h
**Guichet automatique 24 h/24 - 7 jours/7**

**46, bd Joseph Vallier - 38000 Grenoble**
**N° Indigo: 0 820 366 276**




## MAISON DES HABITANTS

| | |
|---|---|
| **Secteur 3** 68 bis rue Anatole France | 04 76 20 53 90 |
| **Secteur 1** 10, rue Henry le Chatelier | 04 76 21 29 09 |

## PHARMACIENS

| | |
|---|---|
| **BOURGAT-CUNY**, 57 Bd J. Vallier | 04 76 96 65 47 |
| **HERVÉ** 61, rue des Eaux-Claires | 04 76 96 43 52 |
| **PHARMACIE DES EAUX-CLAIRES** 22, Bd J. Vallier | 04 76 96 04 14 |
| **PH. DES REMPARTS** 2, av. Rhin-et-Danube | 04 76 21 57 78 |
| **PHARMACIE ST JEAN** 8, Bd J. Vallier | 04 76 96 20 70 |

## DENTISTES

| | |
|---|---|
| **CALIGULA** 14, rue des Eaux-Claires | 04 76 21 31 64 |
| **TATIN** 14, rue des Eaux-Claires | 04 76 21 31 64 |

## PEDICURES/PODOLOGUES

| | |
|---|---|
| **COHEN-DE-LARA Christine** 53, Bd J. Vallier | 04 76 49 57 84 |
| **FORTIN Justine** 2 Av. Rhin et Danube | 04 76 96 13 89 |
| **MEDINA Elodie** 2 Av. Rhin et Danube | 04 76 96 13 89 |
| **MONTIS-SHAFFUSER Jessica** 2, cours de la Libération | 04 76 96 11 58 |
| **ODEYER Alexandra** 22, Crs de la Libération | 04 76 48 01 02 |
| **GONZALEZ Mariette** 53 Bd Joseph Vallier | 04 76 49 57 84 |
| **VALAGEAS Geoffrey** 2 Av. Rhin et Danube | 04 76 96 13 89 |

## LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

| | |
|---|---|
| **LABO EUROFINS** 2, Av. Rhin et Danube | 04 76 21 21 36 |
| **LABO EUROFINS** 28, Cours de la Libération | 04 76 21 23 63 |
| **MUTUALISTE des EAUX-CLAIRES** 8, rue Docteur Calmette | 04 76 70 89 20 |
| **ORIADE** 2 Bd, J. Vallier | 04 76 96 23 22 |

## INFIRMIERS

| | |
|---|---|
| **CATANE INFIRMIER** 2 rue Moissan | 04 7616 86 17 |
| **DELAUNAY** Muriel 17, rue Henri Dunant | 04 76 70 11 53 |
| **PUIGPINOS** Martine 17, rue Henri Dunant | 04 76 70 11 53 |

## PSYCHOLOGUES CLINICIENNES

| | |
|---|---|
| **ASSOIGNONS** Stéphanie 20, Rue Guynemer | 06 62 35 97 62 |
| **BOISSY** Marielle 33, rue des Eaux-Claires | 06 15 72 50 89 |
| **FERNANDEZ** Aline 33, rue des Eaux-Claires | 06 76 29 50 84 |
| **GRECO** Danièle 2, Cours de la Libération | 06 75 96 55 06 |
| **HONORÉ** Martine 120, Crs Jean Jaurès | 04 76 23 38 28 |
| **FLEURIER** Marie 12, rue André Rivoire | 07 68 80 48 78 |

## PSYCHOLOGUE prénatalité

**SAINT-PERE Louise** 2, Av. Rhin et Danube 06 63 16 22 31

## PSYCHOMOTRICIENNE

**BLOCH Isabelle** 20, Rue Guynemer 06 85 80 01 95

• **PILAF'FIT** 4, Rue Charles Lory (Cours de Pilates) 04 76 96 52 51

# SERVICE
## Votre service

### KINESITHERAPEUTES

**BEAUD** Alix, 12 rue André Rivoire 09 72 40 90 90
**BLAIN** Gaëlle, 2 av. Rhin et Danube 04 76 49 57 29
**BORDEL** Elise, 6 rue Charles Lory 04 76 48 61 11
**BROSSON** 16, Crs de la Libération 04 76 21 71 62
**BUSI** Françoise 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
**CAPLANNE** Elodie 12, rue André Rivoire 07 82 08 09 55
**CASAGRANDE M.** 33, Rue André Rivoire 04 38 12 09 14
**CLOITRE** Françoise 6, Rue Charles Lory 04 76 48 61 11
**COQUET** Christelle 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
**HERVÉ** P. 2, Ch. des Marronniers 04 76 70 11 99
**JAROUSSE Anaïs** 35, rue Marbeuf 04 76 21 70 76
**MUSSO** C. 2, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 57 29
**ROBERT-NEUVILLE** Céline 6, rue Charles Lory 04 76 48 61 11
**ROLLAND** Bernard 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
**ROLLAND** Eric 7, Rue Pierre-Termier 04 76 21 32 96
**TRICOIRE** 2, Av. Rhin-et-Danube 04 76 49 57 29

### OSTEOPATHES

**CAPLANNE** Elodie 12, rue André Rivoire 07 82 08 09 55
**CORNEBIZE** Pascal, 10, Rue J. Veyrat Tél./Fax : 04 76 21 31 36
**LECOURT** Pauline 2, Crs de la Libération 09 73 15 82 00
07 83 99 06 38
**SOUBEYRAN** Emmanuelle 6, Rue des Eaux-Claires
04 58 00 52 21

### SAGES-FEMMES-ACUPONCTURE

**RAYMOND** Amélie 2, av. Rhin et Danube 04 76 48 51 17

### ORTHOPHONISTE

**ROCH** Anne-Lise, 3 Av. Rhin-et-Danube
06 07 88 51 54
04 76 84 05 88

### ORTHOPTISTE

**REY** Véronique 47, Bd J.Vallier (Centre Basse Vision)
06 74 84 22 03 - Fax : 04 76 96 04 32

### REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

**DURAND** Christine 46, Bd Joseph Vallier 06 85 26 47 02

### ASTUCE

Assistance aux Stomisés Urologie,
Conseils, Ecoute 09 80 99 65 36

*De nombreux médecins généralistes et spécialistes exercent sur le quartier. Vous pourrez trouver leurs coordonnées dans les pages jaunes.*


LES FRUITS de la PASSION
Fruits - Légumes
Cerises, pêches, abricots en direct du producteur
**Nouveau :** rayon fromages

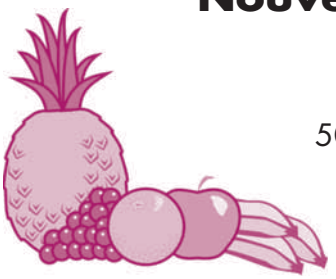

SARL FRANCK
50, bd Joseph Vallier - 38000 GRENOBLE
Tél. 06 81 37 61 44

**Ouvert Dimanche matin**
**Fermé lundi et jeudi après-midi**


# Forum des Associations et des Initiatives

Depuis 2016 le Secteur 3 organise un Forum des Associations et des Initiatives. Cela valorise le tissu associatif en le faisant mieux connaître, encourage le bénévolat et permet de partager un temps convivial entre les habitants des différents quartiers de ce secteur.

Le 15 septembre 2018 il a eu lieu sur le parvis du Plateau de 10h00 à 14h00. Une trentaine d'Associations culturelles, sportives, solidaires ont participé.

Des animations ont ponctué cette demi-journée très festive.
Le lieu choisi a été très apprécié par tous en 2018.
En 2019 ce forum sera certainement reconduit sur cette même place en septembre. En cas de pluie il aura lieu au gymnase Ampère.

# Réponse au jeu du journal 76

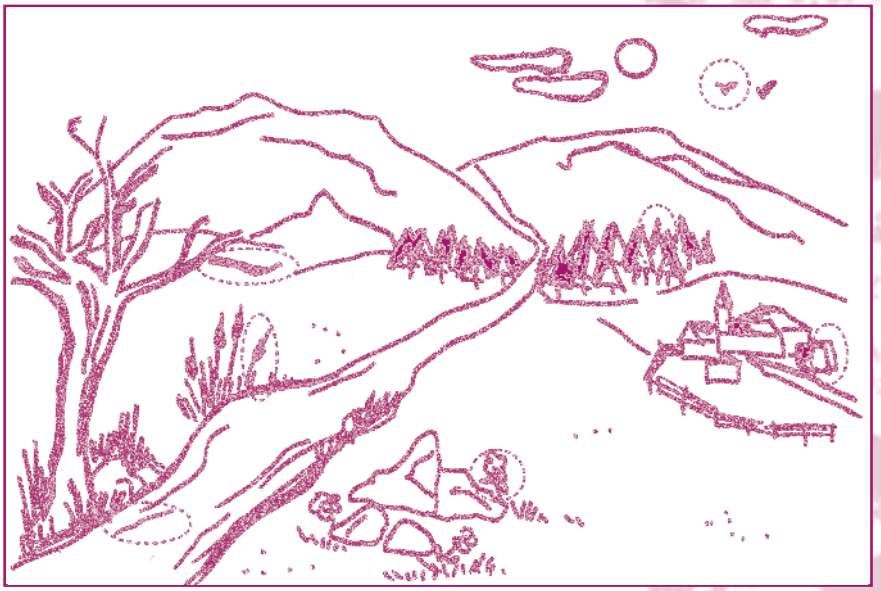

# Le projet Herbes folles

Juste au bout de la rue, ou un peu plus loin, sur les montagnes qui composent les horizons de nos rues, existent des plantes comestibles. Depuis l'été dernier la MJC des Eaux Claires a proposé aux enfants de découvrir la nature sous un nouvel angle d'approche : les saveurs !

- Sorties botaniques en plein-air avec le soutien de Laurent Schwoerer, accompagnateur moyenne montagne complétées par des sorties sur le secteur 3 de la Ville de Grenoble avec l'association Brin d'Grelinette : jardin sans soucis et verger Salengro dans le quartier et bois des Vouillants, jardin des fontaines pétrifiantes, etc... en pleine nature.

Observation, reconnaissance de la flore, rencontre de jardiniers, dessins, jeux sur l'odorat, etc.

- Création d'œuvres land-art avec une plasticienne et installation dans le verger Salengro en présence des habitants,
- Recherche et expérimentation de recettes de cuisine de plantes sauvages,
- Réalisation d'un guide de promenades et de cuisine de plantes sauvages à destination des habitants, des familles du secteur avec des dessins, des photos, des itinéraires de balades, etc.
- Des soirées familles au cours de l'été et à la rentrée avec dégustation de soupes d'orties et cake à la pimprenelle, confectionnés par les enfants, Forts de l'expérience conduite en 2018 avec de très bons retours des participants enfants et jeunes, de leurs familles et des partenaires, nous souhaitons poursuivre et développer notre projet autour de l'éducation à l'environnement et particulièrement les possibilités de jardinage en ville, en impliquant un maximum de familles et d'habitants du territoire pour instaurer une véritable dynamique au long cours que chacun pourra ensuite s'approprier.

Tout au long de l'année, la MJC des Eaux Claires propose des activités sportives, artistiques et de bien-être aux adultes : Poterie, Gymnastique remise en forme, Yoga, Photographie argentique, etc…
Une exposition des réalisations de l'atelier poterie a lieu à la MJC du 4 au 17 juin prochain, avec un rendez-vous pour le dévernissage le 17 juin à 18h30.
N'hésitez pas à venir rencontrer l'équipe de la MJC ou à consulter le site internet de la MJC pour en savoir plus : www.mjceauxclaires.fr
Pour ne rien manquer des différents rendez-vous programmés tout au long de l'année (fêtes, projections cinéma, …), vous pouvez aussi vous inscrire à notre page Facebook !

# Club de Patchwork des Eaux Claires

Depuis plusieurs années un club de Patchwork est une des activités adultes de la MJC des Eaux Claires. Chaque jeudi de 14h à 16h et mardi de 20h à 22h, les adhérentes se réunissent pour coudre et réaliser des Patchs tous différents les uns des autres.

Au cours de ces séances chacune réalise un ouvrage.

Le jeudi une fois par mois, le club se réunit de 10h à 16h, journée continue, dans une ambiance amicale. C'est l'occasion d'apprendre une nouvelle technique, ou de réaliser un modèle décliné selon les choix de chacune, guidée et conseillée par l'une des membres du club.

Les ouvrages réalisés sont exposés au cours d'une exposition à la MJC des Eaux Claires.

***Si vous êtes intéressés vous pouvez venir à la MJC le jeudi après-midi et le mardi en soirée. Nous serons heureuses de vous accueillir et de vous expliquer les techniques du Patchwork.***

Yvette CHEMINAUD

# Le Parc Vallier

Le Parc Vallier a été déboisé en partie et sa surface va être diminuée du fait de l'élargissement de l'A 480.
Il a donc été prévu un nouvel aménagement pour un budget toutes dépenses confondues : Études plus travaux de 800 000 Euros.
Les futurs aménagements seront concertés avec l'ensemble des usagers actuels et futurs du parc.

**1. Juin et Juillet 2019 :**
Poser le cadre et recueillir les attentes. Première réunion publique le 05 juin avec un diagnostic en marchant. A été prévu ensuite le 15 juin 2 ateliers participatifs et créatifs **''Lego Serious Play ''** avec des groupes d'adultes de 8 à 12 personnes.
Les enfants des écoles seront aussi consultés. Au mois de juin ils peuvent imaginer le futur parc en volume (maquette, pâte à modeler…) ou à plat (dessin, peinture, fresque…) en groupe. Ils présenteront les réalisations au paysagiste en charge du projet.
Il est prévu également des rencontres techniques avec les clubs de sport et l'équipe pédagogique de l'école.

**2. Septembre 2019 :**
Deuxième réunion publique pour présenter plusieurs scénarios d'aménagement, échanger et partager.

**3. Octobre 2019 :**
Troisième réunion publique. Présentation du projet final avec une explication pour les choix faits.
Clôture de la démarche de concertation.

**4. Puis une autre réunion publique** avec le maître d'oeuvre avant le démarrage du chantier afin de présenter le déroulement et la mise en œuvre de celui-ci.
La préparation du chantier est prévue de janvier 2020 à l'été 2020 (consultation des entreprises).
Et, la réalisation : De l'été 2020 à septembre 2021.

Si vous ne pouvez pas assister aux réunions vous pouvez donner votre avis sur : territoire.secteur1@grenoble.fr

A. MEDINA

LA SALLE DE SPORT DE VOTRE QUARTIER
ESPACE VIKING
✓ MUSCULATION
✓ CARDIOTRAINING
✓ COURS COLLECTIFS
✓ PILATES
✓ ZUMBA...
2, CHEMIN DES MARRONNIERS - 38100 GRENOBLE
ESPACE-VIKING.COM - TEL. 04 76 70 11 99

# A 480

Chaque jour de nombreux véhicules empruntent l'autoroute urbaine A 480 qui borde Grenoble (et d'autres communes de la Métro).

Sur cet axe il est prévu deux projets : La restructuration de l'échangeur du Rondeau et un réaménagement de l'autoroute.

En ce qui concerne l'échangeur du Rondeau, les études sont actuellement en cours. C'est un point névralgique pour les échanges nord-sud de l'agglomération. En principe des informations devraient être communiquées à l'automne 2019. Et les travaux devraient démarrer à compter du second semestre 2020.

En ce qui concerne l'A 480, le réaménagement a commencé.

Ce projet consiste :

- à aménager dans l'emprise autoroutière existante une troisième voie dans chaque sens de circulation.
- Une nouvelle bretelle d'entrée doit être créée au niveau de la presqu'île
- Les "échangeurs" des Martyrs et du Vercors doivent être modifiés.

Pour limiter la gène les fermetures de nuit se font par secteur.

Arrosage du chantier pour éviter le plus possible les poussières.

Ce chantier se veut aussi éco-responsable en triant les déchets. Les arbres qui ont été coupés ont été traités sur place ou transformés en bois de chauffage.

Les pylônes géants de la ligne à haute tension aérienne pour le transport de l'électricité ont été supprimés. Une ligne enterrée a été mise en service.

Area réalise aussi sous la chaussée de l'autoroute des bassins de rétentions d'eau. À terme les eaux souillées seront filtrées avant de retourner dans la nature.

Le revêtement des voies doit être adapté pour qu'il y ait moins de nuisance sonore.

Un mur antibruit (de 3,50 m de hauteur ?) doit être installé entre le quartier Mistral et le pont de Catane. Il aura une apparence bois du côté roulant et sera végétalisé du côté Eaux-Claires, en bordure du parc Vallier il sera végétalisé des deux côtés. Du côté des Portes de l'Ouest et du Jardin Vallier, il remontera le long des bretelles. De plus à ces endroits il y aura un autre mur entre les voies circulantes au milieu de l'autoroute (4,50 m de hauteur ?).

L'UDHEC s'est associée au Conseil Citoyen Indépendant 1 pour interpeler les élus à propos de l'A 480 et des nuisances engendrées par les travaux durant 4 ans.

Nous demandons une estimation du trafic, du bruit et de la pollution durant la phase travaux et après.

Cela en mettant en place un suivi en continu avec des capteurs légers de la mesure de la pollution, du trafic et du bruit.

Les résultats pourraient être accessibles à tous les citoyens.

Tous ces travaux impactent fortement la vie quotidienne des habitants du quartier. Il faut espérer qu'en 2022 la vie sera plus agréable qu'elle ne l'était avant ce grand projet et, qu'il y aura moins de nuisances sonores et moins de pollution.

De nombreux recours sont intentés par les opposants mais pour le moment le projet A 480 semble poursuivre sa route inexorablement.

Les informations concernant les travaux sur : a480rondeau.fr

A. Medina

(Sources : publications de la Ville, la Métro, le Département, les journaux locaux… et différentes réunions publiques).

A Coiffure
Une équipe de professionnels dynamique qui vous attend dans un cadre agréable.
48 Bd Joseph Vallier 38000 Grenoble
04 76 96 20 85

Travaux sur A480 terminés fin 2021 & mise en service de l'infrastructure début 2022

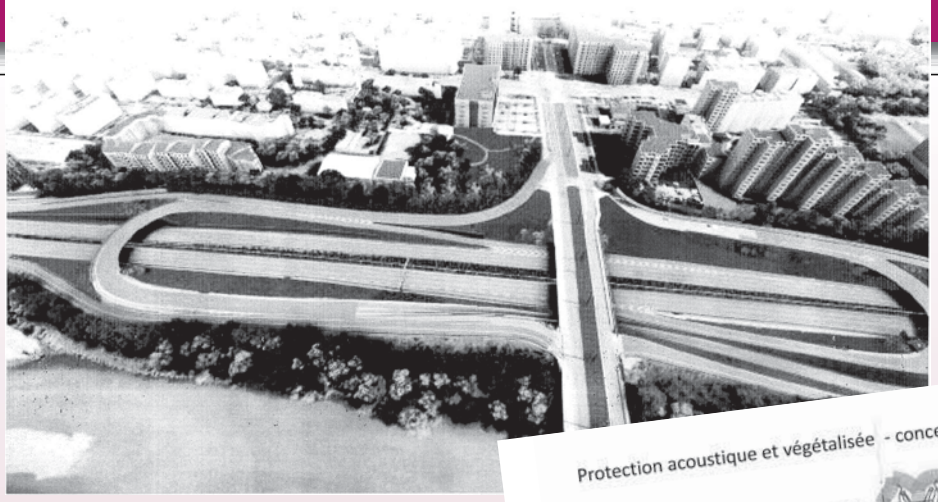

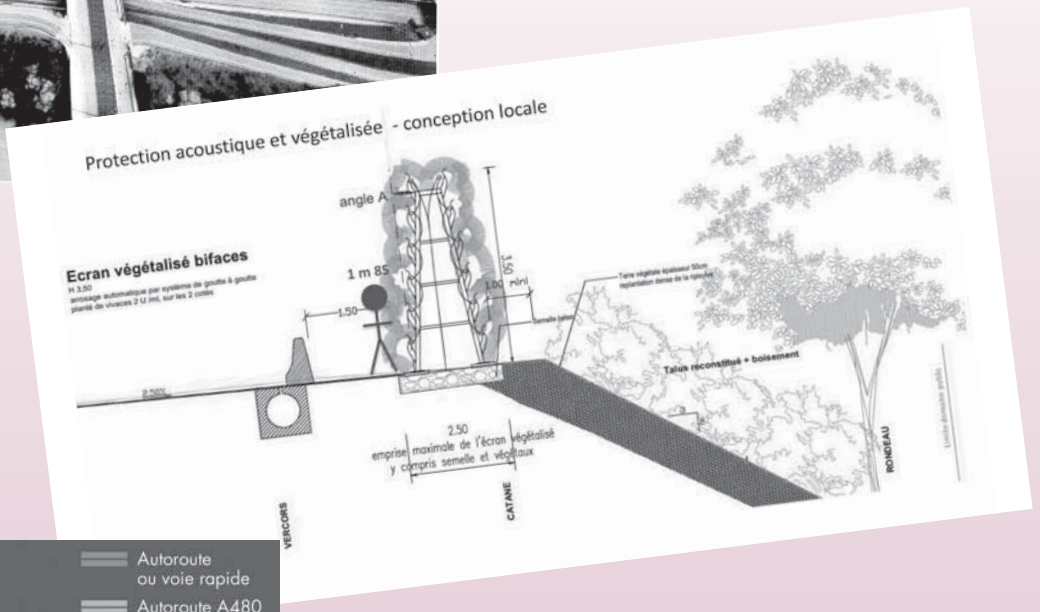


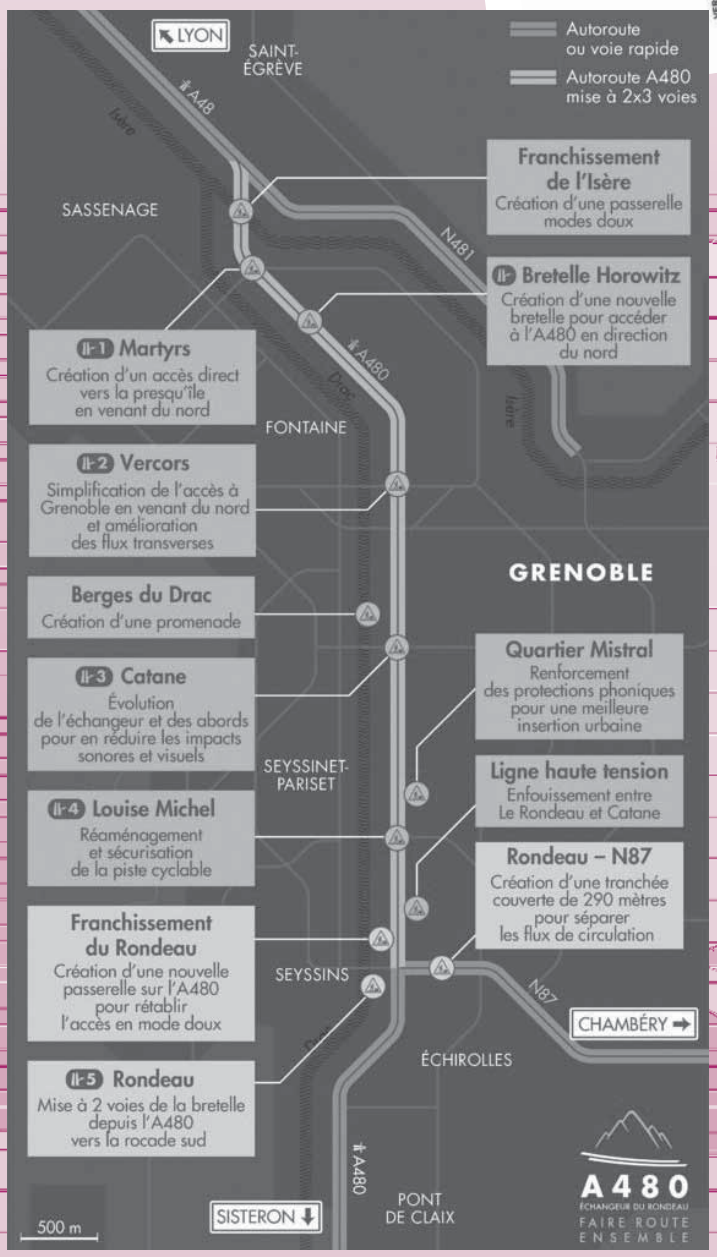

# Rue aux enfants / Rue pour Tous

C'est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée certains jours et heures bien précis. Cette fermeture doit être récurrente. Elle s'adresse aux riverains mais aussi aux habitants du quartier (ou de la ville). C'est un terrain d'expérimentation pour de nouvelles pratiques de l'espace public, permettant la rencontre entre tous par le jeu, la découverte et la réappropriation de cet espace. C'est vivre autrement la rue.

Ce concept est apparu aux Pays-Bas dans les années 70, s'est ensuite propagé en Belgique, puis en France, puis plus loin:

- A Paris : c'est un samedi par mois toute l'année.
- A Brodway (New-YorK) c'est une rue fermée quatre dimanches par an.

A l'initiative de parents d'élèves du groupe scolaire Paul Painlevé, Grenoble fait partie des villes accueillant une ''Rue aux enfants, rue pour tous '' en 2019.

De nombreuses réunions ont eu lieu à partir du printemps 2018 pour organiser cet évènement, décider du lieu, des dates et des activités à proposer.

Pour ces activités il fallait essayer de trouver un équilibre entre l'offre d'animation et l'animation spontanée.

Le projet s'est appuyé sur de nombreux acteurs du quartier rejoints par des habitants motivés.

Finalement la rue des Champs Élysées a été choisie.

Le dimanche 19 mai elle fut fermée de 10h00 à 18h00 et le samedi 25 mai de 16h00 à 22h00.

Le 19 mai une fois la ''Boîte de Jour '' terminée sur place, elle a été installée. Les enfants l'ont beaucoup appréciée et ont beaucoup dansé sous la ''Boule à facettes''.

Cette pièce en bois est entièrement démontable et pourra resservir à d'autres occasions.

Le manège était aussi très apprécié ; tant comme s'amuser à crayonner ou peindre sur le sol ou jouer au badminton. On pouvait aussi manger des crêpes.

Le 25 mai fut plus orienté vers la musique : des orchestres se sont succédés. Mais les jeux de Molkky (jeu de quilles finlandais en bois) ont eu beaucoup de succès également.

L'UDHEC aimerait connaître l'avis des habitants du quartier sur cet évènement.

C'est pourquoi nous vous engageons à nous en faire part en nous renvoyant le questionnaire.

**Nom** :.....**Prénom** :.....

**Nom (2ème adhérent du couple)** :..... **Prénom** :.....

**Adresse** :.....

Courriel :..... .....Code postal :.....

**COTISATION ANNUELLE :**

**10 € ou plus** (cotisation de soutien, 1 carte pour 1 adhérent)

**10 € ou plus :** (cotisation de base pour un couple, 2 cartes )

*Indiquer les NOM et PRÉNOM des 2 personnes du couple)*

**5 €** (cotisation de base 1 carte pour 1 adhérent),

**Règlement: chèque bancaire ou espèces à l'ordre de l'UDHEC**

Avez-vous apprécié le journal n°77 de juin 2019 ? Beaucoup ☐ Moyen ☐ à améliorer ☐

# Rue aux enfants / Rue pour Tous

## QUESTIONNAIRE

**1** Vous êtes : 1 femme ☐ 1 homme ☐

**2** Votre âge : -25 ans ☐
26 à 45 ans ☐
46 à 65 ans ☐
+65 ans ☐

**3** Avez-vous des enfants (ou des petits enfants) qui sont venus ?
OUI ☐ NON ☐

**4** Rue de votre domicile : _____

**5** Avez-vous été informés de ces animations ?
OUI ☐ NON ☐

**6** Avez-vous participé à la journée du 19 mai 2019 ?
OUI ☐ NON ☐

**7** Avez-vous participé à la journée du 25 mai 2019 ?
OUI ☐ NON ☐

**8** Avez-vous été géné par ces animations ?
OUI ☐ NON ☐

**9** Souhaitez-vous que ces animations aient lieu tous les ans ?
OUI ☐ NON ☐

**Vos commentaires :** _____

Vous pouvez déposer votre réponse dans la boîte aux lettres de notre bureau (ou répondre en allant sur le site de l'UDHEC)
Contact : courriel : **udheceauxclaires@yahoo.fr** - Site internet : **www.udhec38.com**

# Moustique tigre : comment lutter

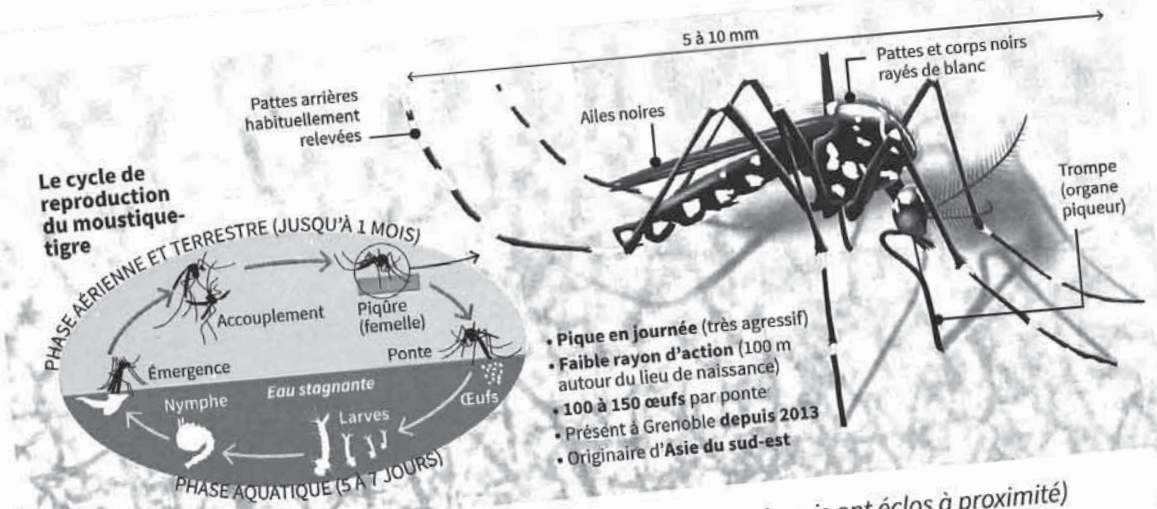


## Ce que je peux faire chez moi *(les moustiques que je vois ont éclos à proximité)*

*sur le balcon ou la terrasse…*

**Enlever les objets abandonnés** qui peuvent servir de récipients

**Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux

**Remplir avec du sable** les soucoupes des pots de fleurs

**Vérifier le bon écoulement** des eaux de pluie (gouttières…)

*… ou dans le jardin*

**Entretenir le jardin** : élaguer, ramasser les déchets végétaux

**Couvrir** toutes les réserves d'eau

**Enlever les objets abandonnés** qui peuvent servir de récipients

**Vider** une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux

## Ce que fait la Ville

**Réponses aux plaintes,** explications écrites, conseils syndics, visites de sites publics, sensibilisation habitants relais

**Formation des agents municipaux** (espaces verts, propreté urbaine)

**Travail avec la Métropole, le SMTC, l'Agence Régionale de Santé, l'Entente Interdépartementale de Démoustication**

**Campagne d'information** des habitants

*Sources : EID, Ville de Grenoble*

**Une question, une réclamation ? Écrivez à : hygiene-salubrite@grenoble.fr**
**Ou appelez le fil de la Ville au 0800 12 13 14**